



DECLARATION

Pourquoi le RDIG quitte l'Opposition Républicaine ?

1°) **Vous vous souviendrez qu'en 2010** nous avons formé un bloc dénommé l'Alliance Arc en ciel autour du Professeur **Alpha CONDE** pour sa victoire en 2010,

Mais comme dans beaucoup de Partis politiques il y'a toujours des éléments qui donnent des mauvais conseils aux leaders, chemin faisant ce dernier se sépare volontairement ou involontairement de ses amis d'hier.

C'est ce qui s'est passé entre le Président **Alpha CONDE** et moi ; Finalement nous avons jugé nécessaire de convoquer un congrès extraordinaire pour la ligne de conduite à tenir.

Comme l'a définie la charte des Partis Politiques, on ne peut qu'appartenir qu'à un bord politique, soit de la **Mouvance**, où de l'**Opposition**, le congrès a décidé alors, à la majorité, de rejoindre l'opposition. C'est dans ce cadre que le **RDIG** a adhéré à l'opposition.

Compte tenu de tous les dysfonctionnements et manquements observés dans cette Opposition, dépourvues de stratégies menant aux résultats escomptés.

2°) **Indemnisation des victimes** des différentes manifestations à travers le pays, les différentes listes qui ont été proposées à l'institution en charge du règlement du contentieux, ne concernent que l'UFDG, les victimes des autres Partis alliés sur toute l'étendue du territoire national n'ont pas été prises en compte.

3°) **Démembrements de la CENI** et la désignation des délégations spéciales :

Les listes envoyées au ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation au prorata des résultats obtenus lors des élections législatives selon l'accord politique n'ont pas tenues compte de tous les résultats des autres Partis politiques à l'exception de l'UFDG.

4°) **La désignation d'un commissaire à la CENI** pour le compte de l'Opposition n'a pas été respectée, normalement, le commissaire

devrait être désigné par le **RDIG** compte tenu de son poids politique au sein de l'Opposition à cette époque ; malheureusement le chef de file a privilégié d'autres considérations.

5°) Lors des présidentielles 2015, il était convenu entre l'**UFDG** et le **RDIG**, de soutenir le candidat de l'**UFDG**, ainsi qu'aux élections communales, l'**UFDG** à son tour soutiendrait les candidats du **RDIG** dans ses fiefs qui est la **Guinée Forestière** principalement à **KISSIDOUGOU** et à **GUECKEDOU**.

Mais à mon grand n'étonnement le président de l'**UFDG** en a décidé autrement en présentant ses propres candidats.

Les communes rurales l'ont où l'**UFDG** n'a pas présentée de candidats, leurs militants ce sont abstenus.

6°) l'opinion nationale et internationale m'a vu sillonner toute la Moyenne Guinée à mes frais avec le président de l'**UFDG** **Cellou Dalein DIALLO**, et conformément à notre alliance, il devrait m'accompagner en forêt ; mais malheureusement le moment venu il a pris son avion pour Dakar, ignorant ainsi notre alliance.

7°) Ma surprise à encore été plus grande, au moment où je m'attendais à un dénouement heureux de la crise qui m'opposait au Président El hadj **Cellou Dalein DIALLO**, j'apprends que l'**UFDG** et le BL de **Dr Faya MILLIMONO**, ont constitué une mission conjointe financée et entretenue par l'**UFDG** mon allié depuis 2013, pour aller à l'intérieur plus précisément en Guinée forestière faisant semblant d'ignorer nos accords pour m'éliminer sur le terrain, ce qui est malheureusement n'est pas possible.

8°) Au niveau de l'Assemblée, j'ai été désigné comme parlementaire de l'Union Africaine, malheureusement, l'exécutif m'a fait remplacer sans un motif valable, l'opposition à laquelle j'appartiens n'a pas pu lever le petit doigt ; tout simplement parce que ça concernait le député du **RDIG** que je suis.

9°) L'Assemblée Nationale a procédé à l'adoption d'un nouveau règlement Intérieur :

- **les Commissions** Permanentes qui étaient au nombre de 12 sont à 14 Désormais.
- **Les membres du bureau** au nombre 14, sont maintenant à 17 membres.

- **Les vices Présidents** étaient au nombre de 04 sont désormais au nombre de 07, compte tenu de ma position politique et mes rapports personnels avec l'**UFDG** et de son Président **El hadj Cellou Dalein DIALLO**, et surtout de ma contribution tant matérielle, morale et financière dans cette opposition Républicaine, le **RDIG** aurait dû occuper l'un des postes de vice président à défaut d'être membre de bureau.

10°) Je reconnais et remercie El hadj **Cellou Dalein DIALLO**, pour m'avoir soutenu a des moments difficiles que j'ai traversé avec l'exécutif, mais il convient de reconnaître que ses proches n'ont jamais voulu notre rapprochement.

En dépit de tous les efforts consentis pour l'unité d'action et la cohésion au sein de cette opposition Républicaine, c'est la récompense qui m'a été réservée. Mais l'avenir nous édifiera.

C'est pourquoi, en réunion du Bureau exécutif le jeudi, 06 Septembre 2018, avons décidé se retirer de l'opposition républicaine.

Le RDIG décidé désormais de signer les accords électoraux avec le **RPG ARC EN CIEL**, notre allié traditionnel.

On crée un parti Politique pour la conquête du pouvoir et vendre son programme de société pour le bien-être de la population guinéenne.

En conclusion, l'opinion nationale et internationale retiendra que je ne suis pas, je n'ai pas été et je ne serais pas le seul à m'éloigner de cette opposition républicaine.

NB : Nous devons tous nous poser la question pourquoi plus de 19 Partis politiques ont quitté l'opposition républicaine ?

Vive RDIG

Vive la Démocratie

Vive la République

Ensemble tout Devient Possible

Honorable Jean Marc TELLIANO

Arrêté -N°402/MATAP/CAB/DNLPAJR/09 ;Tél.:+(224) 622 25 50 16/ (+224) 622 31 03 73/ (+224) 620714710 (+224)622981293 Compte Gnf : FIB-21012117701 – Compte Gnf : ECOBANK -1003664551015 BP.2599 Conakry, République de Guinée E-mail :rdigpartipolitique@gmail.com / telliano61@gmail.com Siège Social: Yimbayah